



Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Le 20 mai 2019

Objet : Demande de paiement de la Mesure Agro-Environnementale et Climatique

Monsieur le Président de la République,

L'Union Nationale de l'Apiculture Française, le Syndicat National d'Apiculture, la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels, la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale comptent parmi leurs membres la majorité des apiculteurs professionnels et cotisants solidaires français, qui à eux tous représentent plus de 80% de la production de miel française.

En tant que producteurs apicoles responsables et directement concernés par la dégradation de l'environnement et du climat, une grande partie d'entre eux se sont engagés dans la Mesure Agro-Environnementale et Climatique Apiculture, dont l'objectif est notamment de favoriser la pollinisation et la biodiversité dans des zones préalablement définies, en contrepartie d'une enveloppe financière pour les apiculteurs en respectant les critères. Dans un contexte agro-économique difficile depuis plusieurs années (faibles récoltes, prix d'achat influencés à la baisse par les importations, fortes mortalités de cheptels liées entre autres aux intoxications et effets sub-létaux des pesticides et à la pression des parasites et des prédateurs), cette MAEC est souvent décisive pour la pérennité financière des exploitations apicoles, en leur permettant de renforcer leur trésorerie et de contribuer au renouvellement des essaims, des ruches et divers matériels.

Or, nous avons été alertés par un grand nombre de nos adhérents, et ce dans différentes régions, de retards de paiement répétés de la MAEC apiculture pour les années 2016 et 2017 (sans même parler de 2018 et 2019), ce malgré les nombreuses relances effectuées localement et vu les situations dramatiques de certaines exploitations, alors même que la saison apicole a déjà recommencé.

Nous avons par ailleurs déjà alerté à plusieurs reprises M. Didier GUILLAUME sur cette situation inacceptable et restons encore à ce jour sans réponse, alors même que M. GUILLAUME s'était engagé oralement devant des apiculteurs en Bretagne à ce que la situation soit régularisée cette année.

Par la présente et au nom de tous les apiculteurs concernés, nous vous enjoignons à tout mettre en œuvre pour que le paiement des arriérés de la MAEC Apiculture soit honoré dans les plus brefs délais.

Pour l'UNAF : M. Gilles LANIO, Président

Pour le Syndicat National d'Apiculture : M. Frank ALETRU, Président

Pour la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels : M. José NADAN, Président

Pour la Confédération Paysanne : M. Nicolas GIROD, Porte-Parole

Pour la Coordination Rurale : M. Denis LUQUOT, Président de la Section Horticole

Courrier en RAR

Copie : M. Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture